

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15](#)  
(8)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Duretteste, 12 janvier 1866](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Duretteste, 12 janvier 1866

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[12 janvier 1866](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Duretteste](#)

Lieu de destinationCharleville-Mézières (Ardennes)

### Description

RésuméSur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin informe Duretteste qu'il est prêt à relancer l'affaire Corneau frères. Sa seule réserve est qu'il n'aime pas voyager pendant l'hiver. Il pense que Corneau frères auraient été bien inspirés de le dédommager des frais du procès pour se tirer d'affaire.

### Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées[Corneau frères](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)

Collation1 p. (272r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023  
Dernière modification le 18/09/2023

---

Quir le 12 janvier 1466

À Monsieur Darcet avocat

Monsieur

Je ne dois aucun investissement à ce que vous me révélez sur vous sur le dit auprès de M<sup>lle</sup> Corneau. Je vous avoue que si je ne suis pas plus ardent à leur égard cela tient à ce que je n'aime pas la chicane et que malgré cela j'ai bien mon lot d'affaires desagréables à défendre.

un motif dont du reste paraitre assez naturel dans la reprise de mon affaire contre Corneau frères je suis un peu débarrassé de celles qui me pressuraient et qui leur avaient fait croire le moment opportun pour me faire des tracasseries. Je puis donc m'occuper dès maintenant une seule chose me parait que convenable c'est que je n'aime pas les déplacements dans la saison d'hiver.

l'affaire en elle même est certainement de moins en moins favorable aux corneaux les pièces que j'ai produites doivent leur prouver. ils usent <sup>utilisent</sup> ils se croient bien inspirés et méritent rendre indemne des frais qu'ils ont causés pour la tenue de cette affaire. Veuillez agréer mes vives distinctions

Godin